



BULLETIN  
D'INFORMATIONS  
COMMUNALES

02.99.90.23.79

Site : [www.thehillac.fr](http://www.thehillac.fr)

Mail : [mairie@thehillac.fr](mailto:mairie@thehillac.fr)

**Compte rendu Conseil Municipal de Théhillac  
Séance du 10 mai 2019**

**Sont présents :**

Gilbert DUVAL, Sabrina GUEHENNEUC, Patricia GUILLAUME, Gilles HAUROGNE, Cyrille LELEU, Christian LEMEE, Gérard MACE, Mikaël MUROS LE ROUZIC, Delphine VALAY.

**Pouvoir :**

Mikaël MUROS LE ROUZIC donne pouvoir à Christian LEMEE

**Absent :**

Jean-Noël LEMEE

Gérard MACE est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20h00

**Ordre du Jour :**

- 1) Vote des subventions 2019 aux associations
- 2) Vote des tarifs communaux 2019
- 3) Vote des tarifs 2020 de location de salles communales
- 4) Avenant aux travaux d'aménagement des trottoirs
- 5) Renouvellement de la ligne de trésorerie
- 6) Fond de solidarité pour le logement 2019
- 7) Tarif des repas de cantine pour la rentrée 2019/2020
- 8) Vœu concernant le centre hospitalier Redon-Carentoir
- 9) Informations diverses
  - a. Panneaux de signalisation
  - b. Transports scolaires rentrée 2019/2020
  - c. Remise de prix aux enfants des écoles par le Souvenir Français
  - d. Avenant au règlement de la salle des sports
  - e. Point sur l'éclairage public à la Carmenais
  - f. Tourisme en Pays de Redon
  - g. Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales à la Michelais
  - h. Planning des permanences des élections européennes

**Approbation du compte rendu de conseil du 29 mars 2019**

Aucune observation n'étant faite, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**1- Vote des subventions 2019 aux associations**

Le Maire présente au conseil municipal, la proposition de la commission finances pour l'attribution des subventions pour l'année 2019 :

<b>Associations</b>	<b>Montant</b>
ACCA - Lutte contre les ragondins	360,00
Entente Théhillacoise (fête populaire)	350,00
ADMR	1 048,00
Sapeurs-pompiers 56	52,00
Ligue contre le cancer	22,00
Association paralysés de France	22,00
FNATH La Roche-Bernard	22,00
Amicale des donateurs de sang	30,00
Association des veuves civiles 56	22,00
SEM'AGRI	22,00
ADAPEI Papillons Blancs 35	22,00
Lutte contre la mucoviscidose	22,00
Souvenir Français	50,00
Resto du cœur	22,00
Association Cantonale Promotion Agricole	50,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 116,00</b>

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les subventions proposées ci-dessus.

## **2- Vote des tarifs communaux 2019**

Après proposition de la commission finances, le conseil municipal, à l'unanimité, vote les tarifs municipaux ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019 :

	<b>Tarifs 2019</b>
<b>Concessions cimetière</b>	
15 ans	50 €
30 ans	100 €
<b>Columbarium</b>	
15 ans	300 €
30 ans	600 €
<b>Bois communal (le stère)</b>	
le chêne	20 €
mélange tous bois	16 €
le bouleau	12 €
<b>Busage (ml)</b>	
6 ml	30 € HT/ml
au-delà de 6ml	45 € HT/ml
grille et regard (au-delà de 6 ml, si nécessaire)	200 € HT l'unité

## **3- Vote des tarifs 2020 de location de salles communales**

Le conseil municipal, à l'unanimité, et après proposition de la commission finances vote les tarifs de location de salles communales ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

<b>Salle communale Mitaüs</b>	<b>Théhillac</b>	<b>Extérieur</b>
journée (10h-1h)	120€	170€
Supplément cuisine	50€	65€
Vin d'honneur	75€	100€
Vaisselle	20€	30€
Week-end	210€	260€
Caution	200€	250€
-Forfait ménage	75€	75€
-Gérant Canotier journée	80€	-
-Personnel communal journée	80€	-
<b>Salle de la cantine</b>	<b>Théhillac</b>	<b>Extérieur</b>
Journée	150€	200€
Cuisine	50€	65€
Vaisselle	20€	30€
Vin d'honneur	75€	100€
Week-end	240€	310€
Caution	200€	300€
- Forfait ménage	75€	75€
- Gérant Canotier journée	110€	-
- Personnel communal journée	110€	-
<b>Salle des sports</b>	<b>Théhillac</b>	<b>Extérieur</b>
- Habitant (journée)	150€	Non louée
- Association	Gratuit	Non louée
- Caution	500€	-

#### **4- Avenant aux travaux d'aménagement des trottoirs**

Un réajustement des métrés a été réalisé concernant les travaux. Le nombre de regards à mettre à la côte (à niveau) sur les trottoirs est plus important que prévu. En conséquence, le montant du marché initial a augmenté de 2 840,88€ TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote l'avenant proposé d'un montant de 2 840,88€ TTC et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

#### **5- Renouvellement de la ligne de trésorerie**

La commune dispose d'une ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole qui arrive à échéance en juin 2019. Pour son renouvellement celui-ci propose les conditions suivantes :

- Montant : 95 000€
- Taux +0,99% (euribor trois mois moyenné)
- Durée : un an renouvelable
- Intérêts payables trimestriellement
- Frais de mise en place : 0,20% du montant
- Commission d'engagement : néant

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de renouveler la ligne de trésorerie,
- accepte les conditions du Crédit Agricole,
- autorise le maire à signer tous les documents nécessaires au renouvellement de la ligne de trésorerie.

## **6- Fonds de solidarité pour le logement 2019**

Le fonds de solidarité pour le logement est géré par le Conseil Départemental du Morbihan. Le conseil Départemental propose aux communes et aux communautés de communes de participer à son financement à hauteur de 0,10 € par habitant, sur la base de 589 habitants (source INSEE) pour notre commune. Cette contribution est affectée au financement de l'accès et du maintien dans le logement pour les personnes rencontrant des difficultés financières.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote la participation de 58,90€ pour l'année 2019 au fonds de solidarité pour le logement.

## **7- Tarif des repas de cantine pour la rentrée 2019/2020**

La société Convivio augmente de 1,02% le prix de ses repas à compter de la rentrée 2019/2020. Pour rappel, le prix du repas à la cantine municipale de Théhillac est de 3,30€. Ce tarif ne prend pas en compte les charges liées au fonctionnement (personnel et charges diverses).

Le Maire propose d'augmenter le prix de vente du repas de cantine municipale et de le fixer à 3,35€. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le prix du repas à 3,35€ pour la rentrée de septembre 2019.

## **8- Vœu concernant le centre hospitalier Redon-Carentoir**

Un comité de suivi a été mis en place pour le maintien du centre hospitalier Redon Carentoir et pour sa modernisation.

Lors de sa séance du 25 mars dernier le conseil communautaire a émis un vœu concernant le centre hospitalier.

Le conseil municipal, à la majorité avec un vote contre, soutient le vœu émis par Redon Agglomération à savoir :

- Que le contrat local de santé soit actualisé pour améliorer l'accès à une offre de soins complète sur l'ensemble du territoire et pour développer l'offre hospitalière sur un territoire éloigné des métropoles ;
- Qu'un plan d'investissements immobiliers et de modernisation pour les 15 ans à venir soit élaboré dès cette année 2019 et mis en œuvre à partir de 2020 ;
- Qu'un bilan financier soit établi par le centre hospitalier de Redon-Carentoir et les deux ARS en matière de soutien public au service hospitalier, en comparaison des investissements conséquents en cours à Rennes et à Nantes.

## **9- Informations diverses**

### **a. Panneaux de signalisation**

Plusieurs panneaux sont en cours de commande : entrée et sortie d'agglomération, stop et cédez le passage afin de remplacer ceux qui sont abîmés. Par la suite, les marquages au sol effacés seront remis en état.

### **b. Transports scolaires rentrée 2019/2020**

Redon Agglomération a pris la compétence « transport scolaire, mobilité » depuis début janvier 2019. A compter de la rentrée 2019/2020, c'est le service « mobilité » de Redon Agglomération qui s'occupera des inscriptions et des tarifications pour les transports des élèves de primaires, collèges et lycées sur les communes de son territoire. Pour les enfants de Théhillac allant à La Roche-Bernard ou à Redon, le mode d'inscription des enfants ne changent pas, il s'effectue auprès de Maury Transport pour Redon et d'Arc Sud Bretagne pour La Roche-Bernard.

**c. Remise de prix aux enfants des écoles par le Souvenir Français**

Le Souvenir Français a organisé auprès des écoles de Théhillac, Saint-Pierre Saint-Paul et de Marzan, le Pigeon Vert, un concours de dessins sur le thème des monuments aux morts.

La remise des prix s'est déroulée aujourd'hui, vendredi 10 mai, à la salle des Mitaüs en présence des parents et des enfants. L'école de Théhillac a remporté le premier prix : deux livres pour la classe de CE2-CM1-CM2. Quatre d'entre eux seront reçus à la Préfecture de Vannes avec le Souvenir Français pour concourir au prix départemental. Le Souvenir Français invite la classe à une sortie à Vannes et à Auray organisée le 21 juin prochain.

**d. Avenant au règlement de la salle polyvalente**

Un avenant va être mis en place pour les locations de la salle polyvalente lors des lotos, repas ou autres manifestations afin que soit désigné un référent sécurité parmi chaque association, pour répondre à la demande du responsable de la sécurité départementale.

**e. Point sur l'éclairage public à la Carmenais**

Les cinq luminaires de l'éclairage public de la Carmenais ont été remplacé par un éclairage led pris en charge par Redon Agglomération. Cet éclairage est à présent à la charge de la commune, les horaires de fonctionnement seront identiques au reste du réseau communal.

**f. Tourisme en Pays de Redon**

Un livret « Destination en Pays de Redon » a été édité par l'office du tourisme du Pays de Redon recensant les activités, l'hébergement, la restauration et les circuits. Celui-ci a été présenté en avant-première aux conseillers.

**g. Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales à la Michelais**

Une partie du réseau d'eaux pluviales à la Michelais est très détérioré, il est nécessaire de le remettre en état. Un chiffrage auprès d'une entreprise va être demandé.

**h. Planning des permanences des élections européennes**

Un planning de permanence est établi avec les conseillers pour les élections européennes du 26 mai prochain.

**i. Défibrillateur**

Un devis a été demandé pour l'installation d'un deuxième défibrillateur, celui-ci se chiffre à 1 590,00€. Une étude va être menée pour une possible installation.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h30.**

**Prochaine réunion de conseil municipal le 14 juin 2019 à 20h00.**

# INFORMATIONS DIVERSES

## **Fête populaire**

Le 6 juillet 2019, place de la mairie, se déroulera la première fête populaire avec soirée dansante gratuite et possibilité de restauration (paëlla-fromage-dessert à 10€).

La réservation du repas est à faire auprès de la mairie ou du restaurant les Re 7 d'Antan avant **le 26 juin 2019**.

Un appel est fait à nos musiciens et chanteurs locaux pour une prestation en première partie de soirée. Merci de vous faire connaître au 06.02.36.85.98. Les bénévoles pour la mise en place sont invités à se faire connaître à ce même numéro.

## **Frelons asiatiques**

Pensez à sortir vos pièges à frelons asiatiques. En effet, la période est propice au piégeage.

## **Sardinades**

Le Basket Ball de Théhillac organise le repas « les Sardinades », le 22 juin 2019 : sardines-pommes de terre-fromage-dessert ou saucisse-pommes de terre-fromage-dessert 10€.

Des tickets sont à vendre au restaurant les Re 7 d'Antan, Chez Nina (salon de coiffure) et à la mairie. Pour tous renseignements : 06.10.01.42.68 ou 06.79.33.12.39.

## **Quelques dates à retenir :**

- 7 juin 2019 : loto de l'OGEC
- 14 juin 2019 : loto du Volley Sévérac/Théhillac
- 22 juin 2019 : Kermesse de l'Ecole Saint-Pierre Saint-Paul